

## Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé (ARIIS)

### Rapport Moral 2019

#### I. Présentation de l'association

**ARIIS est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 2010.** Elle a pour mission de décloisonner la recherche publique et privée et d'amplifier les synergies entre médicament, technologies médicales, diagnostic, biotechnologies et technologies numériques, ainsi que de favoriser les partenariats public/privé, vecteurs d'innovation en santé.

Sous l'égide de la Féfis (Fédération Française des Industries de Santé), ARIIS est composée d'une trentaine d'industriels. **Elle est la première Alliance nationale au monde qui fédère l'ensemble des Industries de Santé autour des questions de recherche et développement.**

**Interlocuteur privilégié d'Aviesan**, Alliance pour les Sciences de la Vie et la Santé, ARIIS interagit avec l'ensemble des parties prenantes, formant, informant, encourageant le dialogue et le partenariat afin de :

- Conduire des programmes et projets nationaux pour la filière des industries de santé,
- Construire des passerelles entre des secteurs aux cultures parfois éloignées,
- Accroître la visibilité des activités de R&D en France au regard d'un auditoire international,
- Renforcer l'attractivité du territoire français pour les activités de recherche et développement.

La gouvernance d'ARIIS s'appuie sur un Bureau exécutif et un Conseil d'administration. Ce rapport présente les projets réalisés en 2019 ainsi que les perspectives pour 2020.

#### II. Activités de l'association

##### a) Instruction du projet « intelligence artificielle et cancer ».

L'influence et la reconnaissance des compétences de l'alliance autour de l'intelligence artificielle en santé a été un axe qui n'a cessé de croître depuis le **choix du président du comité stratégique de filière (CSF) de confier à l'ARIIS la feuille de route du CSF sur cette thématique.** Cela s'est d'abord concrétisé par un document route qui a été très largement reprise par le « **Rapport Villani** ».

L'année 2019 a été celle de la construction progressive d'un projet de filière, de son modèle économique, de son impact sur l'ensemble des filières des industries de la santé. Cette construction a fait l'objet d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes présentes en Conseil stratégique de filière. Elle a fait l'objet d'une **audition plénière devant le Comité dédié au financement des projets** pour « l'Accélération et la Transformation des Filières » (ATF). Dans les innovations menées, il faut en particulier noter **l'élaboration d'un modèle économique spécifique qui prend en compte une juste rémunération des producteurs de données** et un modèle qui prévoit une **rétroaction sur l'écosystème l'innovation pour une modernisation, au « lit du patient » des outils de production de la donnée.**

Cette instruction a été convaincante et se poursuit pour financement du projet en 2020. Ainsi, grâce au projet porté par l'Alliance et l'Institut National du Cancer, **les industries de la santé auront été les premières, sur l'ensemble des Conseils stratégiques de Filière, à aboutir sur un projet de filière mûr et viable.**

**b) Renouvellement du programme « intelligence artificielle et santé »**

Au sein du Comité stratégique de filière, le programme « intelligence artificielle et santé », porté par l'alliance, est chargé de **mener à bien des groupes de travail sur des sujets liés aux données et de concevoir des projets de filière en capacité d'attirer l'écosystème innovation vers le haut**. Fin novembre 2019, a eu lieu un renouvellement de la présidence qui a vu l'élection d'Emmanuelle Quilès.

Le programme a aidé les deux groupes de travail (le premier dédié au modèle économique d'accès aux données publiques, le second dédié à la valeur de preuve des données publiques pour les autorités réglementaires). Il a accompagné le projet autour du cancer et, de même, a initié **une réflexion qui se prolonge aujourd'hui, en particulier sur les prochains projets des filières en capacité à stimuler l'écosystème innovation**. Pour ce faire, la présidence a mené une série d'entretiens afin de définir progressivement les futurs groupes de travail et le futur projet de filière. Ces chantiers se poursuivent en 2020.

**c) Création et réunions du groupe dédié à l'innovation dans les maladies rares**

2019 a été l'année de la création d'un groupe dédié à l'innovation dans les maladies rares, conformément au mandat qui a été donné aux deux alliances, Ariis et Aviesan, autour de l'axe 6 du Plan national maladies rares n°3. Ce groupe pour l'innovation, spécifiquement dédié à la recherche et développement préclinique, a mené plusieurs réunions fédérant l'ensemble des parties prenantes, afin de **définir une feuille de route et un plan d'action qui a été proposé à l'État. L'État l'a accepté** et ce plan devrait se dérouler en 2020. L'arrivée de l'épidémie de Covid-19 a reporté ses échéances, qui seront reprises dès que la visibilité sur le déconfinement sera plus claire.

**d) Réunification de deux événements : les « Rencontres internationales de la recherche » et les « Rencontres internationales Biotechs ».**

L'année 2019 a été l'occasion de penser un **parcours en deux jours réunifié** entre les « Rencontres internationales de la recherche » des « Rencontres internationales Biotechs », afin de **proposer une approche intégrée aux délégations internationales**, en France sur ces deux jours. L'objet est de présenter les meilleures équipes académiques et biotechs présentes sur le sol national. Cette réunification s'est faite en étroite coopération avec les collègues du Leem, de BpiFrance et de France Biotech. En 2019, les thématiques de l'immuno-inflammation a été ciblée : elle a été ensuite approfondie par des sondages, et donnera lieu à une journée qui sera menée tout début 2021.

**e) Renouvellement de la gouvernance la fin de l'année 2019**

Nous avons anticipé fin 2019 un renouvellement de la gouvernance de l'alliance qui a vu une réélection de son Président, et le renouvellement de l'ensemble des parties prenantes : vice-présidents, trésorier et secrétaire du Conseil d'administration. Ces élections se sont tenues en avril 2020.